



Communiqué de presse

Amundi, Euronext et la FAS lancent un fonds d'épargne salariale permettant d'investir dans les entreprises françaises qui favorisent l'actionariat salarié

Paris, 18 juin 2025 - Amundi, leader européen de la gestion d'actifs, annonce le lancement d'Amundi Euronext FAS IAS - Indiciel ESR, un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) investi, à travers son fonds maître FCP Amundi Euronext FAS IAS, en actions d'entreprises françaises qui se distinguent par une politique active de partage de la valeur à travers un actionariat salarié significatif.

Géré par Amundi, le FCPE réplique* l'indice Euronext FAS IAS, lancé en 2024 par la Fédération Française de l'Actionariat Salaré (FAS) et Euronext. Celui-ci rassemble les entreprises cotées au SBF120 dont plus de 3% du capital sont détenus par leurs salariés et anciens salariés. En prenant le SBF120 comme univers de référence, l'indice s'appuie sur une représentation d'entreprises françaises. Le seuil de 3% correspond à celui qui impose la désignation d'un administrateur représentant les salariés au conseil d'administration de l'entreprise et leur donne accès aux organes de gouvernance de l'entreprise.

L'actionariat salarié est l'une des formes de partage de la valeur les plus accomplies car il permet d'aligner les intérêts d'un grand nombre de parties-prenantes – direction, collaborateurs, partenaires sociaux, actionnaires – autour de la dynamique économique et de l'engagement social de l'entreprise. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à faire le choix de l'actionariat salarié avec des montants distribués et un nombre d'opérations d'actionariat salarié en croissance régulière **, et à le considérer comme un marqueur important de leur politique RSE.

Ce nouveau fonds permet ainsi d'investir dans des entreprises françaises qui font de ce mode de partage et de gouvernance une force de leur modèle économique et social.

Le fonds est éligible aux plans d'épargne entreprise (PEE) et aux plans d'épargne retraite collectifs (PERCOL et PERO).

Catherine Leroy - Directrice Epargne Salariale et Retraite chez **Amundi** : « *L'actionariat salarié est un dispositif très efficace pour aligner les intérêts des différentes parties prenantes des entreprises, leur permettre de motiver et retenir les talents et de partager la valeur efficacement. Nous pensons que ce nouveau fonds conviendra aux épargnants qui partagent cette conviction tout en cherchant à diversifier leur épargne.* »

Aurélien Narminio – Responsable Indices, ETF et Produits Structurés chez **Euronext** : « *Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration avec Amundi à travers ce nouveau fonds, qui met en lumière des entreprises exemplaires en matière d'actionariat salarié. L'Euronext FAS IAS Index reflète notre* »

engagement à proposer des solutions innovantes ancrées dans les réalités économiques et sociales, et à soutenir le développement de l'actionnariat salarié comme moteur de performance durable. »

Olivier Paon – Président de la **FAS** : « *Destiné à être répliqué dans des fonds thématiques, nous sommes très fiers que l'indice Euronext FAS IAS voit sa première raison d'être dans le Fonds Amundi Euronext FAS IAS, issu de notre partenariat de plus de 10 ans avec Amundi. Il permet aux épargnants de suivre la performance sur le long terme d'un panel d'entreprises dont les salariés détiennent une part significative du capital de leur propre société. »*

* Amundi Euronext FAS IAS - indiciel ESR réplique l'indice à travers son fonds maître, le fonds commun de placement (FCP) Amundi EURONEXT FAS IAS. En effet Amundi Euronext FAS IAS - indiciel ESR est un nourricier du FCP Amundi EURONEXT FAS IAS c'est-à-dire qu'il est investi en quasi-totalité dans le FCP Amundi EURONEXT FAS IAS (dit « OPC maître ») et accessoirement en liquidité.

** Source : Observatoire de l'Actionnariat salarié by Amundi, 2025

A propos d'Amundi :

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com   

A propos de la FAS :

La Fédération Française de l'Actionnariat Salarié rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. La FAS représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Groupe Alixio, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié.

www.fas.asso.fr

A propos d'Euronext :

Euronext est la première infrastructure européenne des marchés de capitaux, dont elle couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la cotation, la négociation, la compensation, le règlement-livraison et la conservation des titres, aux solutions pour les émetteurs et les investisseurs. Euronext opère MTS, l'un des principaux marchés électroniques de négociation de titres à taux fixe en Europe,

ainsi que Nord Pool, le marché européen de l'électricité. Euronext fournit également des services de compensation et de règlement-livraison de titres via Euronext Clearing et les dépositaires centraux Euronext Securities au Danemark, en Italie, en Norvège et au Portugal.

À mars 2025, les marchés réglementés d'Euronext en Belgique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal accueillent près de 1 800 émetteurs cotés représentant une capitalisation boursière totale de 6 300 milliards d'euros, une franchise inégalée d'indices blue-chip et le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Avec une clientèle locale et internationale diversifiée, Euronext représente 25 % des échanges d'actions en Europe sur les marchés transparents. Ses produits comprennent les actions, les changes, les ETF, les obligations, les produits dérivés, les matières premières et les indices.

Suivez les dernières actualités sur [euronext.com](https://www.euronext.com) ou sur [X](#) et [LinkedIn](#).

Contacts presse :

Amundi :

Daniele Bagli – +33 1 76 32 75 16 - daniele.bagli@amundi.com

FAS :

Céline Clamour - +33 6 46 60 05 45 - cclamour@fargo-sachinka.com

Euronext :

Flavio Bornancin-Tomasella – +33 1 70 48 24 45 – parispressoffice@euronext.com

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où le fonds a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023

² Données Amundi au 31/03/2025

³ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : 18 juin 2025

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452. »